



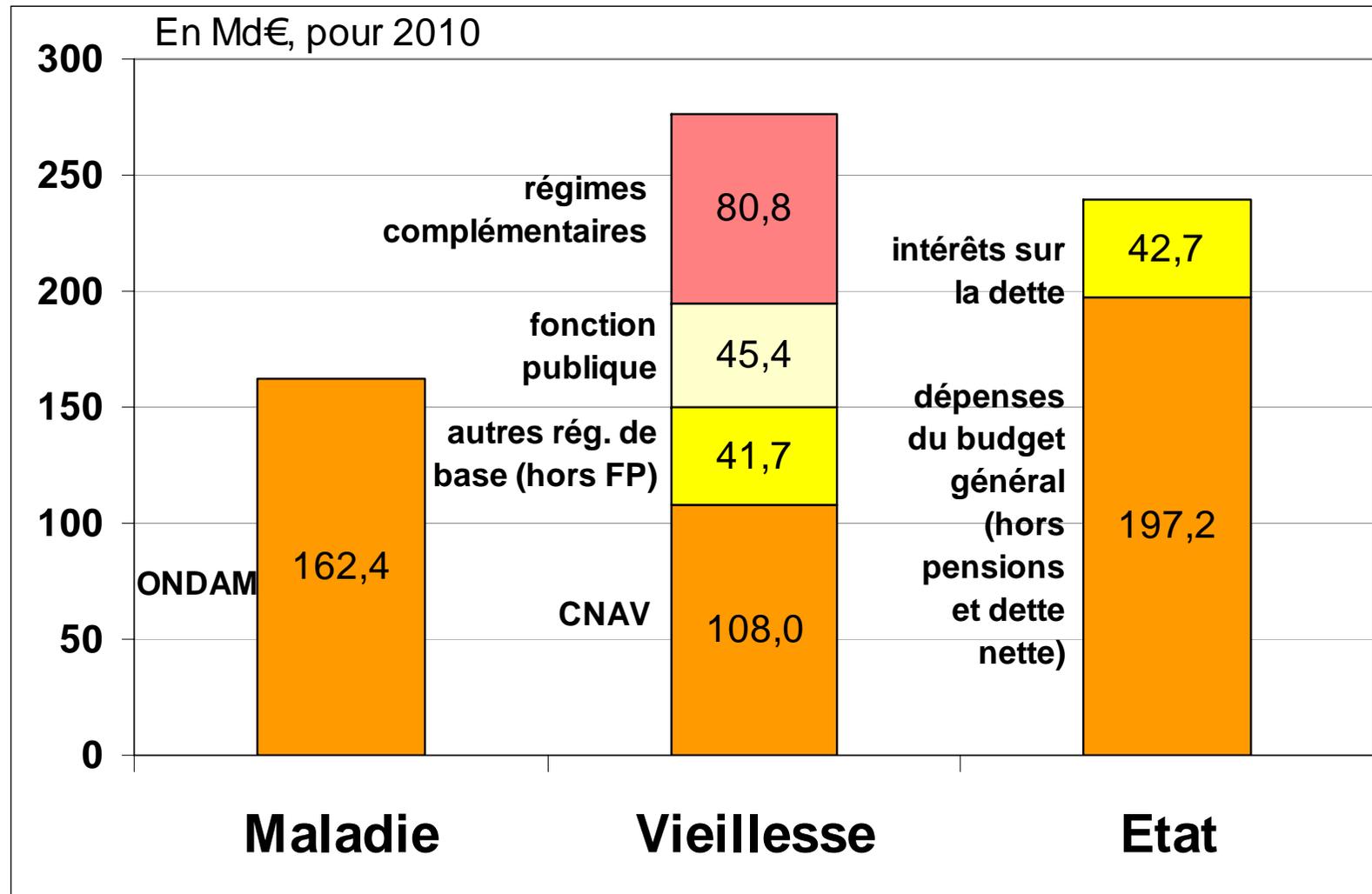
L'impact de la crise sur les retraites en France

Dominique LIBAULT

Directeur de la Sécurité sociale

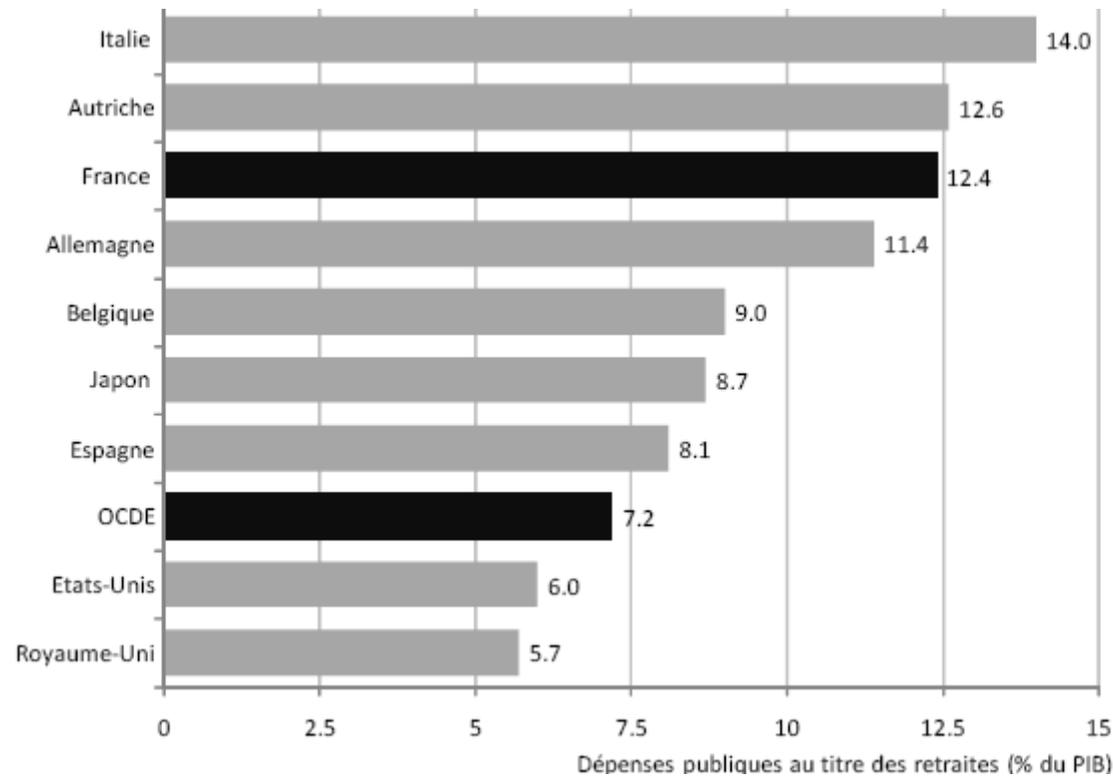


Les dépenses de retraite sont supérieures aujourd'hui aux dépenses de maladie et à celles de l'État



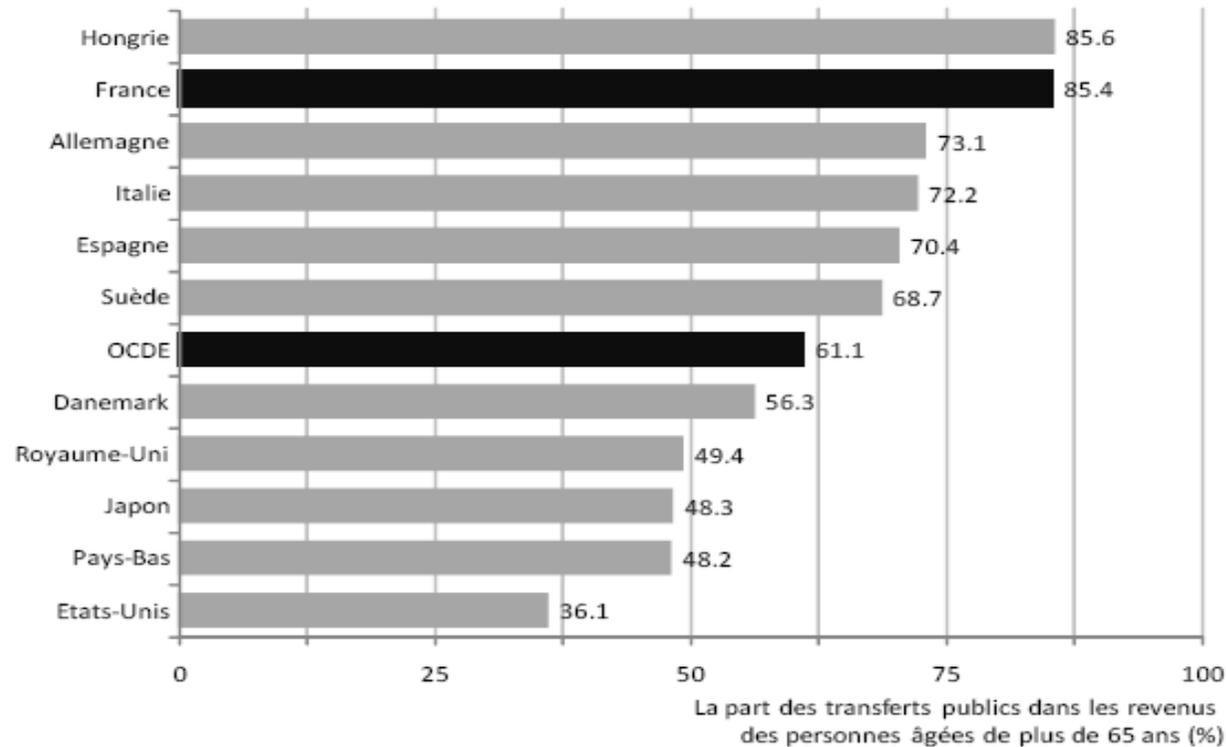
Le système français de retraite protège les retraités

- Un effort de dépenses publiques consacré aux retraites important (12% du PIB en 2006)
 - Dépenses publiques au titre des retraites, en % du PIB



Source : OCDE (2009), Panorama des pensions : les systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE

- ... qui garantit une proportion élevée du revenu des retraités en 2006
 - En France, 85,4% du revenu disponible des personnes âgées de plus de 65 ans provient de transferts publics, soit le taux le plus important des pays de l'OCDE (derrière la Hongrie)



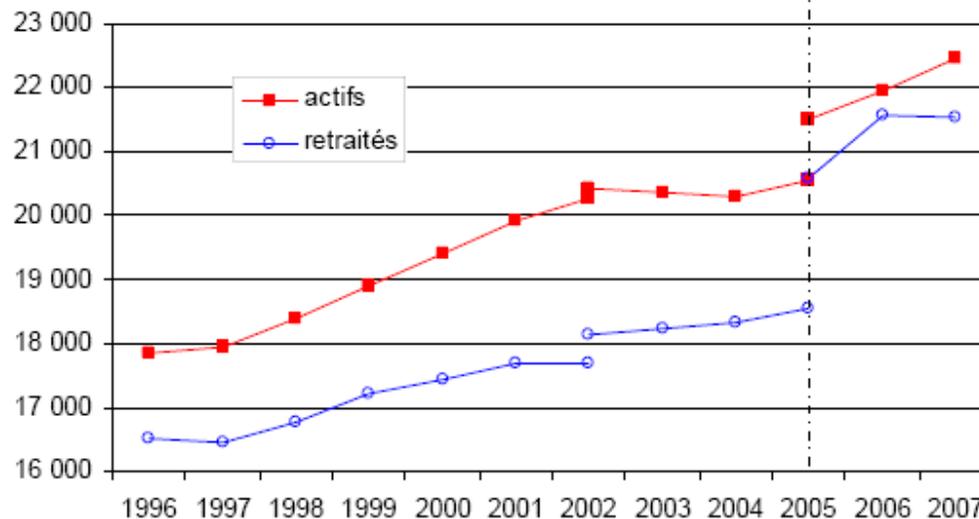
Source : OCDE (2009), Panorama des pensions : les systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE

- **Les retraités bénéficient d'une parité de niveau de vie avec les actifs**

Sans prise en compte de l'avantage lié à la propriété du logement, le niveau de vie moyen des retraités représente près de 96% du niveau de vie des actifs en 2007

Niveau de vie moyen des actifs et des retraités

Niveau en € 2007 et par unité de consommation



Revenu disponible y compris revenus du patrimoine placement et immobilier (hors logement).

Source : INSEE, enquête revenus fiscaux (déclarations fiscales et enquête emploi)

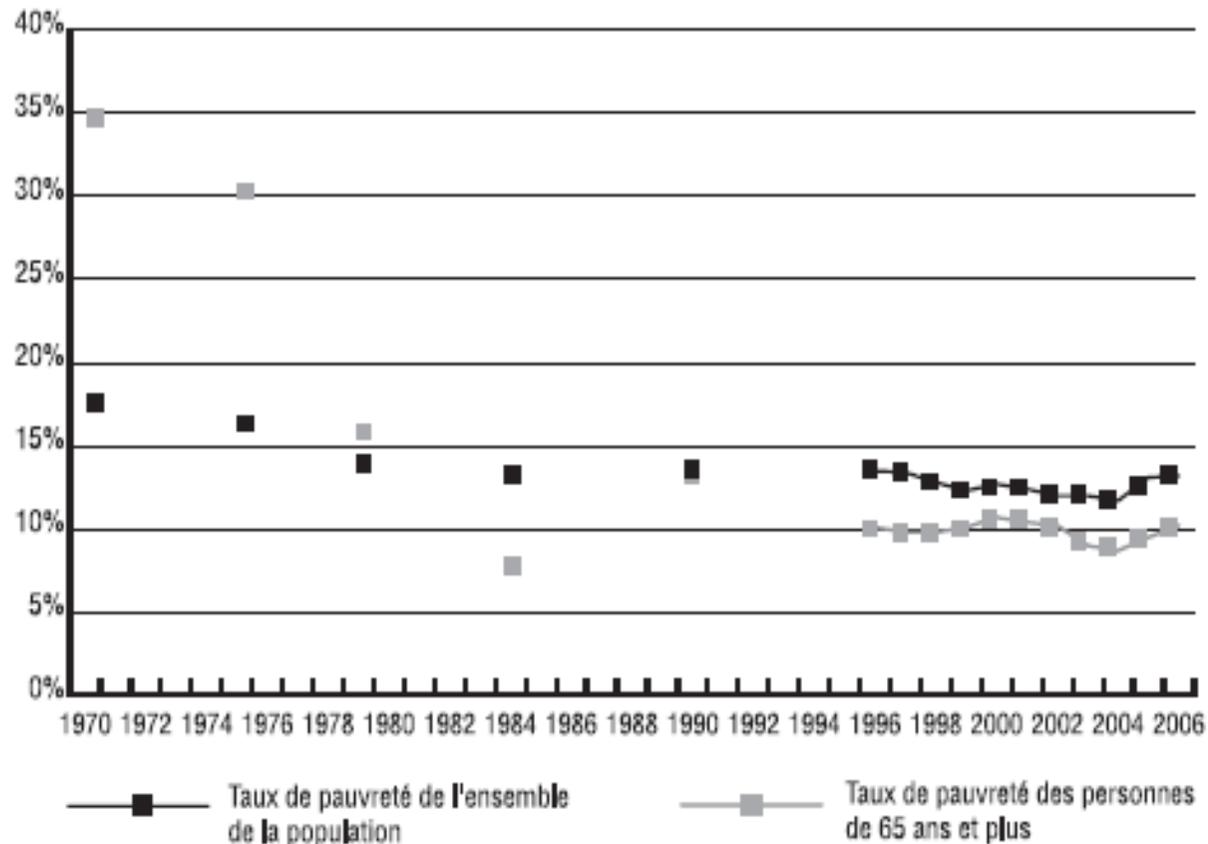
La rupture de série en 2002 s'explique par le passage à l'Enquête emploi en continu, celle de 2005 par une meilleure prise en compte des revenus du patrimoine financier.

- **La prise en compte de l'avantage lié à la propriété (imputation de « loyers fictifs » nets des intérêts d'emprunt) conduit à réduire encore, voire à inverser l'écart relatif de niveau de vie, en faveur des retraités**

- **Les retraités sont exposés à un moindre risque de pauvreté**

Le taux de pauvreté des retraités est passé de 35% en 1970 à 10% aujourd'hui et est plus faible que celui de l'ensemble de la population (13%).

Taux de pauvreté des personnes de 65 ans et plus par rapport à l'ensemble de la population



Taux calculés avec un seuil de 60% du revenu médian
Avant 1996, seuls certaines années sont disponibles. La rupture de série en 2005 s'explique par une meilleure prise en compte des revenus du patrimoine.

Source : INSEE.

**Cette protection est maintenue en
période de crise**

- **En période de crise, le système de retraite français joue le rôle de stabilisateur économique et social**
 - Par des mécanismes stabilisateurs inhérents au coeur du système
 - Un système à prestations définies par répartition qui garantit une sécurité absolue du niveau des pensions
 - Des règles de revalorisation des pensions qui sont prédéfinies et indépendantes de la situation financière du régime de retraite et de la situation économique
 - Des mécanismes d'acquisition des droits retraite protecteurs
 - et des mesures volontaristes voulues par les pouvoirs publics pour les plus modestes

- **Des règles de revalorisation des pensions sur les prix qui garantissent le pouvoir d'achat des retraités**

- **garantie de pouvoir d'achat des pensions dont bénéficient les retraités**
 - du secteur privé depuis 1993 pour les pensions de base et depuis 2003 pour les pensions complémentaires
 - de la fonction publique depuis 2003
 - des régimes spéciaux depuis 2008.
 - **Sur la période 2003-2009 :**
 - inflation hors tabac +10,1%,
 - revalorisations des pensions de +10,4% au régime général et dans les régimes complémentaires -AGIRC et l'ARRCO-,
- ⇒ soit un gain de pouvoir d'achat de 0,3 point.

Année	1993	2003	2007	2008	2009(p)	2009(p)/2003
Régime général	100	116,7	125,5	127,2	128,8	10,40%
Fonction publique	100	112,3	120,5	122,1	123,7	10,20%
ARRCO	100	112,1	120,3	122,1	123,7	10,40%
AGIRC	100	107,7	115,6	117,3	118,9	10,40%
Prix (hors tabac)	100	114,9	122,6	126	126,5	10,10%

Source : PQE 10

- **Les mécanismes d'acquisition des droits retraite ne sont pas affectés par la crise.**

- La validation « gratuite » de droits à la retraite lors de certaines périodes (chômage, maladie, invalidité, *etc.*)

- chômage : un trimestre pour 50 jours d'allocations dans l'année
- maladie-invalidité : un trimestre pour 60 jours d'IJ dans l'année

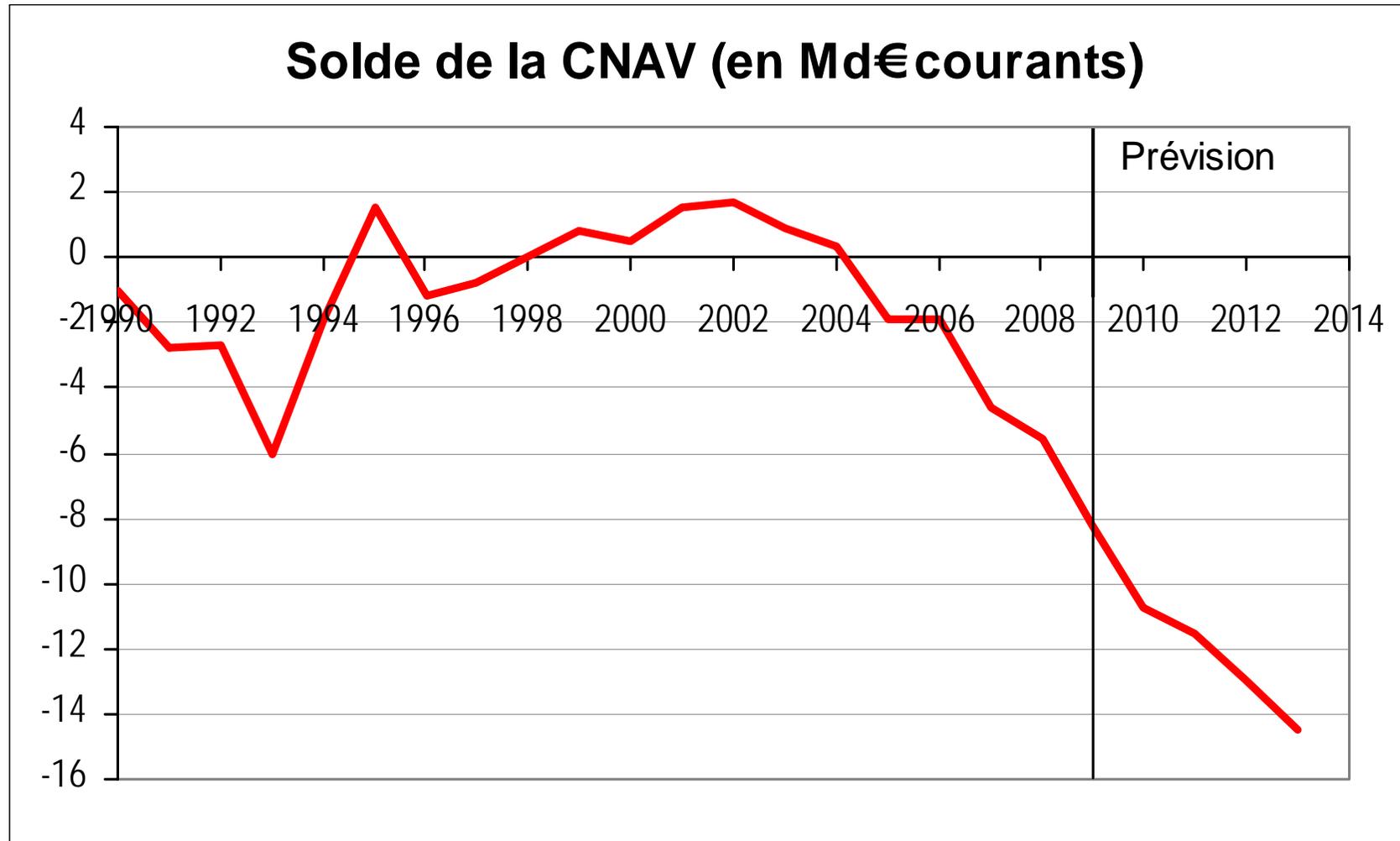
- La règle dite « des 200 heures SMIC », qui permet de valider un trimestre pour une rémunération correspondant à 200 h SMIC. Ainsi, un salarié à mi-temps au SMIC horaire valide 4 trimestres dans l'année

- **Des mesures volontaristes voulues par les pouvoirs publics, en faveur des plus modestes**
 - **Un effort particulier en direction des retraités les plus modestes**
 - hausse du minimum vieillesse de 25% sur 5 ans (2007-2012) pour les personnes seules : il est passé de 621 € en 2007 à 677 € en 2009 ; il atteindra 777 € en 2012
 - majoration des pensions de réversion pour les plus de 65 ans ayant de petites retraites (janvier 2010)
 - majoration des petites pensions agricoles (janvier 2009)
 - **La crise n'a donc pas freiné les efforts en faveur des retraités les plus modestes**
- ⇒ **d'une façon générale, la stabilisation du revenu des retraités contribue à soutenir la consommation de ces catégories, à stimuler la demande et donc à limiter l'ampleur de la crise conjoncturelle.**

- **Poursuivre la mobilisation pour l'emploi des seniors**
 - Augmenter l'emploi des seniors est une politique de long terme qui n'a pas lieu d'être remise en cause par la crise
 - La « boîte à outils » emploi des seniors
 - la surcote
 - le temps partiel de fin de carrière
 - le cumul emploi retraite libéralisé
 - le report à 70 ans de l'âge de la mise à la retraite d'office
 - la taxation des préretraites, des indemnités de départ à la retraite d'office ou de départ volontaire, la fin du financement public des préretraites
 - la suppression des préretraites progressives, de la contribution Delalande, de la dispense de recherche d'emploi
 - les accords seniors dans les entreprises avant le 1er janvier 2010, sous peine d'une pénalité de 1% de la masse salariale

La crise rend encore plus nécessaires les réformes pour sécuriser les retraites

Le déficit de la branche retraite devient le premier problème structurel



source : PLFSS 2010

- La crise provoque une perte nette de recettes et écarte la possibilité d'une hausse du taux des cotisations retraite en contrepartie d'une baisse du taux des cotisations chômage

La dégradation de la conjoncture a privé le régime général :

- de près de 5 Md€ de recettes du fait de la dégradation de la masse salariale...
- ... et d'un transfert de recettes de l'ordre de 6,7 Md€ du fait de la renonciation à la hausse du taux des cotisations retraite qu'aurait permise une baisse des taux de l'assurance chômage.

⇒ Cette perte conjoncturelle ne sera peut-être pas intégralement rattrapée et va continuer à avoir des effets à terme sur le solde structurel

- **La crise a un impact sur le système de retraite, *via* son effet sur la capitalisation, mais qui reste circonscrit**
 - Les actifs du FRR ont enregistré des moins-values mais la performance nette du FRR est repartie à la hausse
 - **La performance annualisée du FRR depuis son démarrage est passée de +5,7% au 31 mars 2008 à -1,2% au 31 mars 2009. Du fait du rebond des marchés actions, elle est de +2,6% au 30 septembre 2009**
 - Les régimes complémentaires AGIRC-ARRCO fonctionnent par répartition. Ils disposent de 60 Mds€ de réserves, qui représentent environ une année de cotisations, et constituent à ce titre une "épargne de précaution". La crise financière a conduit les régimes à constater une baisse sensible de leurs réserves, d'environ 5 Mds€ fin 2008, qui a aujourd'hui été effacée du fait de la reprise des marchés.
 - En revanche, les régimes devront dès l'année 2010 puiser sur ces réserves, du fait de l'apparition de déficits techniques liés notamment à la baisse de la masse salariale en 2009.

Les questions que la crise pose au système de retraite français

- La crise ne modifie pas le diagnostic de moyen et long termes ni la stratégie française vis-à-vis des retraites mais pose avec plus de force certaines questions.
- La crise repose la question des échéances à considérer pour le pilotage du système de retraite.
 - La crise accélère les évolutions attendues et amène à se reposer la question du modèle de croissance à retenir pour les projections des besoins de financement du système de retraite et l'appréciation de sa soutenabilité financière à moyen long terme
- ...Quelle gouvernance ("rules versus discretion")?
 - Notre système est protecteur mais engrange des déficits.
Doit-on revoir sa gouvernance ?
- ...Quelles sont nos marges de manœuvre dans une société vieillissante ? Poser la question du vieillissement actif ?
 - La crise a écarté la possibilité d'une hausse des taux de cotisation retraite en contrepartie d'une baisse du taux de cotisation chômage ; comment faire face au manque de recettes à court et moyen-long terme dans une société vieillissante ?